

Les merveilles de la Paracha : Pekoudé

Léilouy Nichmat : Binyamin ben Netanel Mendel Chelomo, Rav Moché Ben Esther, Rav Mikhael Ben Lea, Alain Elyaou ben Simha, Clarisse Bat Rivka
Pour la victoire du peuple Juif en Israël, la guérison des malades, la libération des captifs et la protection des soldats et des civils

« Michkan de témoignage » (38, 21)

De quel témoignage est-il ici question ?

En fait, le Midrash rapporte que certains railleurs soupçonnèrent que l'argent donné n'avait pas été intégralement utilisé pour le Michkan. Comme si certaines personnes en auraient gardé pour elles, D.ieu préserve. Mais, le simple fait que la Présence Divine s'installa dans le Michkan atteste de l'honnêteté totale avec laquelle fut conçu le Michkan. Car jamais Hachem n'aurait résidé dans un lieu dont l'honnêteté était suspecte. Ainsi, le Michkan lui-même, par le fait que la Présence Divine y résida, était en soi le plus grand "témoignage" de la plus grande honnêteté lors de sa fabrication. (Malbim)

« Travail des Léviim entre la main de Itamar fils de Aharon HaCohen » (38, 21)

La Thora nous apprend que le travail des Leviim dans le Michkan était géré par les Cohanim. Pourquoi ?

Selon la tradition, les Leviim symbolise la Rigueur, ce sont eux qui ont fait la guerre à ceux qui ont commis la faute du veau d'or. Les Cohanim, qui bénissent le peuple, sont quant à eux les représentants de l'attribut de Bonté. La Thora veut nous apprendre que même si parfois, nous pouvons constater que l'attribut de Rigueur est « en service ». Que nous vivions des expériences plus difficiles et éprouvantes que d'ordinaire. Sachons qu'en réalité, « le travail des Leviim » est livré aux mains des Cohanim, symbole de Bonté. La dimension cachée des épreuves est d'accéder à la Bonté Divine, en étant le préparateur. Selon l'adage de nos Maîtres : « Tout ce qu'Hachem fait, Il le fait pour le Bien ». (Kedoushat Levi)

« Comme Hachem ordonna à Moché »

Nos Sages remarquent que cette formule est répétée 18 fois dans cette Paracha, allusion aux 18 bénédictions de la Amida (d'origine).

Mais quel est le lien entre le Michkan et la Prière ?

C'est que dans les deux cas, il est question d'un processus du bas vers le haut. Dans le Michkan, la matière du monde (or, argent, cuivre...), qui est à l'origine bas et de la plus grande simplicité, s'élèvera à un rang spirituel tel qu'elle deviendra support pour la Présence Divine. La matière du monde s'élève.

Et dans la prière, l'homme dans toute sa simplicité et ses imperfections, a un élan et un désir de se rapprocher d'Hachem. La Prière exprime l'élan du cœur qui, d'en-bas où il se trouve, désire s'élever et se rapprocher d'Hachem. Cela implique qu'au moment de sa Prière, c'est comme si le Juif était en train de dresser un Michkan. (Likouté Si'hot)

« Et l'argent du décompte de l'assemblée » (38,25)

Concernant l'or et le bronze, la Thora ne détaille pas ce à quoi chaque don a servi et a permis de faire. En revanche, par rapport à l'argent, la Thora précise ce que chaque pièce a servi à faire. Pourquoi cette différence ?

En fait, l'or et le bronze ont été donnés de plein gré, selon la générosité de chacun. En revanche, l'offrande d'argent a été imposée. Chacun devait et était contraint de donner une pièce d'un demi-Chekel d'argent. Ainsi, comme l'argent a été apporté sous la contrainte, les donateurs voulaient savoir où leur argent avait été investi. Ce qui n'est pas le cas de l'or et du bronze qui

été donnés généreusement, leurs donateurs n'avaient aucun soupçon quant à l'investissement de leur don et n'en demandaient aucun compte. (Ahavat Yehonatan)

« Cent socles » (38,27)

Les cents socles correspondent aux cents bénédictions que chaque Juif doit réciter chaque jour. Et de même que les socles servent de base pour le Michkan (tabernacle), ainsi les cents bénédictions quotidiennes sont la base de la sainteté du peuple d'Israël. Le mot socle qui se dit "Adon (אדון)" fait écho au terme "Adon (אדון)" qui signifie "Maître". C'est que grâce aux bénédictions, on atteste que Hachem est le Maître de toute la création. Ainsi, les cents bénédictions journalières constituent les cents socles du Michkan de chaque Juif. ('Hidouché Harim)

« Le 'Hochen (pectoral) ne se séparera pas du Efod (tablier) » (39, 21)

Selon nos Maîtres, le 'Hochen expie les erreurs liées à la justice, soit les fautes entre l'homme et son prochain. En revanche, le Efod expie l'idolâtrie, soit les fautes vis à vis d'Hachem. La Thora enjoint que ces deux vêtements ne se séparent pas. Car, les lois vis à vis de l'homme et celles vis à vis d'Hachem doivent fonctionner ensemble. Il ne peut y avoir de réelle humanité et de véritable respect de son prochain, que si la crainte d'Hachem et le rapport envers Lui sont comme il se doit.

« Tout le travail du Michkan... fut fini et ils firent comme Hachem ordonna à Moché, ainsi ils firent » (39, 32)

On peut s'interroger. Normalement le verset aurait d'abord dû dire que le travail fut fait selon l'ordre d'Hachem à Moché. Et ensuite conclure en disant que tout ce travail fut fini !

D'autant que si tout le travail du Michkan était fini, que restait-il encore à faire ?

En fait, une fois que tout le Michkan était constitué, il restait encore à le dresser et le mettre sur pied. Cela était essentiellement le rôle de Moché. Mais le peuple voulait malgré tout essayer lui aussi de dresser le Michkan. Ainsi, « Tout le travail du Michkan... fut fini », mais le peuple ne voulait pas s'en arrêter là. « Ils firent comme Hachem ordonna à Moché », à savoir qu'ils essayèrent de toute leur force de dresser le Michkan, qui était le travail qu'Hachem avait ordonné à Moché. Mais malgré tous leurs efforts, il n'y arrivèrent pas. Néanmoins, quand quelqu'un s'efforce de faire une Mitsva, même s'il n'y arrive pas, Hachem lui compte comme s'il l'avait faite. Aussi, Hachem considéra que « ainsi ils firent », comme s'ils firent cela.

Néanmoins, comme ils virent qu'ils ne réussissaient pas à dresser réellement le Michkan, alors, « ils amenèrent le Michkan à Moché », pour que lui, il réussisse à le dresser. ('Hatam Sofer)

Autre explication :

Selon le principe qui dit que celui qui s'affaire à une Mitsva est dispensé des autres Mitsvot, ainsi tant que les Juifs étaient occupés à fabriquer le Michkan, ils étaient dispensés du reste. Mais, quand « tout le travail du Michkan fut fini », alors ils pouvaient de nouveau s'occuper de toutes les autres Mitsvot de la Thora. Ainsi, c'est seulement une fois que le travail fut fini qu'ils « firent comme tout ce que Hachem ordonna à Moché », c'est à dire qu'ils pouvaient de nouveau faire toutes les autres Mitsvot qu'Hachem avait ordonnées à Moché. (Imré Chafer)

Autre explication :

Nos Sages enseignent qu'une Mitsva entraîne une Mitsva et une faute en entraîne une autre. La raison est qu'en accomplissant une Mitsva, on attire sur soi une sainteté Divine, qui l'éclaire et le pousse à faire d'autres Mitsvot. Alors que la faute attire sur le fauteur une force mauvaise, un cœur dur, qui le poussent vers d'autres fautes. Après avoir commis une faute si grave que le veau d'or, le peuple était attiré vers une mauvaise pente. Aussi, il leur devint très difficile d'accomplir les Mitsvot de la Thora. Mais, pour les remettre sur les rails, Hachem leur donna cette si belle Mitsva que de fabriquer le Michkan. Quand ils finirent de la réaliser, la Sainteté qu'ils attirèrent sur leurs propres personnes fut telle qu'ils purent à présent faire toutes les Mitsvot de la Thora, « tout ce que Hachem ordonna à Moché ».

Parfois on n'arrive pas à faire des bonnes actions, uniquement à cause de certaines fautes déjà commises. Mais la Volonté de cet homme est pure et il voudrait tant servir Hachem. Le conseil pour lui est d'accomplir une bonne action importante. Même si ce sera difficile sur le moment, mais il pensera aux merveilleuses conséquences dans l'avenir : avoir le mérite de se ranger dans un chemin de sainteté ! (D'après Oznaïm LaThora)

« Le Michkan fut dressé (הוקם) » (c39, 33)

On peut constater que le terme הוקם a les mêmes lettres que le mot מקוה (Mikvé). Cela fait allusion à l'enseignement du Talmud qui dit que les tentes d'étude élèvent l'homme de l'état d'impureté à l'état de pureté. C'est à dire que la Thora purifie l'homme qui s'investit dans son étude, comme s'il était en train de s'immerger dans un Mikvé. Aussi le Michkan, lieu de résidence de la Thora, dans le Saint des saints, a la force de purifier l'Homme à l'image d'un Mikvé. (Na'hal Kedoumim)

« Moché vit tout le travail. Ils l'ont fait comme Hachem l'ordonna, ainsi ils l'ont fait » (39, 43)

Pourquoi la Thora répète-t-elle les termes "ils l'ont fait" ?

En fait, chaque élément du Michkan matériel, devait servir de modèle pour que l'on apprenne à construire son propre Michkan intérieur pour parfaire son comportement et son Service d'Hachem. Ainsi, d'une part, « Ils ont fait (le travail) comme Hachem l'ordonna ». Cela évoque le Michkan matériel qui a été fait en respectant toutes les consignes. Mais en dehors de cela, « ainsi ils l'ont fait », c'est à dire que le peuple tira les leçons de ce Michkan, et les appliqua en lui-même, pour parfaire sa personnalité et faire ce Michkan intérieur, calqué sur les leçons tirées du Michkan matériel. (Daat Sofer)

« Le jour du premier mois, le premier du mois, tu dresseras le Michkan » (40, 2)

Apparemment, le verset aurait dû dire plus simplement : « Le premier jour du premier mois, tu dresseras le Michkan » ?

En fait, le premier mois dont il est ici question, c'est le mois de Nissan. Or, ce mois contient tous les autres mois de l'année. En effet, les 12 premiers jours de Nissan, contiennent les 12 mois de l'année à venir. Tous les événements qui vont se passer dans chaque mois de l'année à venir sont contenus dans les 12 premiers jours du mois de Nissan. Ainsi, tout le premier mois, à savoir tout le mois de Nissan, est contenu dans le premier jour de ce mois. C'est à cela que fait allusion ce verset : « Le jour du premier mois », le jour qui contient tout le premier mois, tout le mois de Nissan, « le premier du mois », c'est le premier jour de ce mois. (Agra Dékala)

« Il prit et mit le témoignage (les Tables de la loi) dans l'arche » (40, 20)

Pourquoi le verset introduit-il ce verset en disant : "Il prit", terme qui semble superflu ? Le verset aurait pu se contenter de dire : « Il mit le témoignage dans l'arche !

En fait, jusque là, les Tables de la loi se trouvaient dans la tente

de Moché. Au moment de les déposer dans l'arche sainte, Moché pouvait ressentir une certaine peine de s'en séparer, car ce pouvait être une perte pour lui. C'est pourquoi, le verset dit : "Il prit". Cela vient nous enseigner que non seulement Moché n'était pas perdant, mais en plus il en tira un bénéfice et un ajout de sainteté. En se séparant des Tables à titre personnel et en les livrant à la communauté, en les plaçant dans le Michkan, Moché en "prit" et en retira encore plus de sainteté. En renonçant à une grandeur pour en faire profiter la communauté, on en ressort encore plus gagnant. (Melo Haomer)

Autre explication :

Pourquoi le Texte précise-t-il : « Il prit », concernant les Tables, ce qui n'a été dit concernant aucun autre ustensile ?

En fait, en ce qui concerne un Sefer Thora, il y a des lois à respecter concernant la manière de le prendre. Ainsi, quand on le prend, on le place sur le côté droit et on se dirige vers le côté droit. De même, on doit accompagner celui qui prend le Sefer Thora. Ainsi, le fait même de prendre la Thora (et il en est de même pour les Tables) est déjà en soi un Service Divin qui doit respecter certaines règles. C'est pourquoi, il était nécessaire de préciser : « Il prit ». Ce qui n'est pas le cas pour les autres ustensiles où il n'y a pas de lois particulières concernant la manière de les prendre. (Taama Dikra)

« Il mit le rideau de la porte dans le Michkan » (40, 28)

Quand quelqu'un souhaite entrer dans le monde du Service d'Hachem, quand il souhaite franchir "la porte", le mauvais penchant vient le séduire pour lui proposer toutes sortes de tentations matérielles et lui fermer l'accès à l'élévation spirituelle. Ainsi, le mauvais penchant est considéré comme "le rideau de la porte". Il vient fermer l'accès au service Divin. Mais, la Thora vient enjoindre de mettre ce rideau dans le Michkan. Il ne faut pas simplement écarter le mauvais penchant et le supprimer. Mais il faut plutôt le rentrer et l'intégrer dans le Michkan, dans le Service d'Hachem, et servir le Créateur avec lui, en sublimant ses forces et ses ambitions et s'en servir pour encore mieux servir Hachem. (Kol Yaakov)

« Moché ne pouvait pas entrer... car la nuée reposait dessus » (40, 35)

Pourquoi la nuée a-t-elle ici empêché Moché d'entrer dans le Michkan, alors que lors du don de la Thora, Moché a pu pénétrer dans la nuée pour monter sur le mont Sinaï ?

En fait, il est certain que la nuée n'a pas empêché Moché d'entrer dans le Michkan. Il aurait aussi pu entrer dans la nuée. Seulement, quand il vit cette nuée, il interpréta qu'Hachem lui signifiait que le moment de pénétrer dans le Michkan n'était pas encore arrivé et qu'il fallait attendre encore un peu. Or, pour un Juste comme Moché, le simple fait de constater qu'Hachem ne veut pas encore qu'il entre, lui rendait impossible d'y pénétrer. Car si Hachem ne veut pas, alors on ne peut pas. Et même si physiquement on pourrait, malgré tout pour un Juif, il ne devrait pas y avoir de plus grand frein que de savoir qu'Hachem ne veut pas. (Darach Moché)

« Car la nuées d'Hachem était sur le Michkan le jour, et un feu s'y trouvera la nuit » (40, 38)

Un Juif qui sert Hachem est un véritable Michkan. Même si dans son cœur brûle l'enthousiasme et le feu sacré du Service d'Hachem, malgré tout, quand il se trouve en plein jour, devant les gens, alors il placera un nuage pour voiler son ardeur. Par mesure de discrétion et d'humilité, et pour ne pas risquer d'en faire plus pour le regard des autres, le Juste cache son feu intérieur par un "nuage" quand il est en plein "jour". Mais la nuit, quand il se retrouve avec lui-même, loin des foules et du public, c'est là que se révèle son feu intérieur, et, dans la discrétion, il entreprend son Service d'Hachem, dans l'ardeur et le feu qui est en lui. (Rav Valkovichk)